

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Comité « truffes » de FranceAgriMer du 10 mai 2017 : le point sur la campagne, la mise en œuvre des actions du protocole 2014-2020 pour le développement de la production française de truffes et les priorités du programme d'expérimentation de la filière

Le comité « truffes » de FranceAgriMer s'est réuni le 10 mai 2017 sous la présidence de Monsieur Michel Tournayre.

Ce comité, installé au sein de FranceAgriMer, est chargé de suivre le protocole truffe 2014-2020, signé entre le ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et le président de la fédération française des trufficulteurs (FFT), sur les sujets techniques, économiques et réglementaires liés à la production trufficole, ainsi que l'accompagnement des projets de la filière. Le comité « truffes » est composé de représentants de tous les acteurs concernés : production, pépiniéristes, industries de la filière, négoce, instituts de recherche, instituts techniques, État et d'un représentant de « Régions de France » (RF).

Le point sur la campagne : récolte 2016/17 et bilan des plantations 2016 en France

Les membres du comité ont pris connaissance des estimations des producteurs et des conserveurs pour la récolte 2016/17.

Le volume de la production française de truffes pour 2016/17 devrait représenter 30 tonnes de *Tuber melanosporum* et 25 tonnes de *Tuber aestivum var uncinatum et mesentericum*. Une campagne en demi-teinte (44,8 tonnes pour 2015/16), qui s'est déroulée plus favorablement dans les truffières irriguées.

La fédération des pépiniéristes et les fédérations régionales des trufficulteurs ont estimé les plantations professionnelles à 1 200 hectares pour l'année 2016.

Commerce extérieur

Les données du commerce extérieur français de truffes ont été présentées aux membres du comité. Le bilan 2016 fait notamment apparaître la progression constante des importations de truffes en provenance d'Espagne (6,5 millions d'euros en valeur en 2016 pour les truffes à l'état frais ou réfrigéré importées d'Espagne) et la baisse des prix moyens des truffes importées en 2016.

Protocole « truffes » 2014-2020 : l'état d'avancement des actions

À l'occasion de cette réunion, les membres du comité ont fait le point sur la mise en œuvre du protocole 2014-2020 pour le développement de la production française de truffes et sur l'état d'avancement des différentes actions.

La fédération française des trufficulteurs travaille sur un projet de labellisation des marchés de producteurs et de manifestations où les trufficulteurs peuvent proposer des truffes à la vente, sur la base d'un cahier des charges validé par son conseil d'administration. .

Programme d'expérimentation 2017 et définition des axes prioritaires 2018

Les professionnels de la filière ont souhaité reconduire les quatre axes prioritaires en matière d'expérimentation, dans le cadre de l'appel à projets 2018 de FranceAgriMer, à savoir :

- accroître et régulariser la production par l'amélioration des rendements et l'extension des superficies ;
- adapter les modes de production aux conditions climatiques et anticiper des changements globaux prévisibles ;
- améliorer la maîtrise des qualités organoleptiques et physiques au champ et en post récolte en frais et en transformé ;
- renforcer la valorisation des territoires par la trufficulture.

À cette occasion, l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), porteur du programme national d'expérimentation élaboré par la filière trufficole, a fait le point sur la première année du programme

« cultur'truffe ». FranceAgriMer a décidé de poursuivre l'accompagnement de ce programme pour sa deuxième année.

Pour en savoir plus sur ce comité « truffes », les documents sont consultables en ligne sur le site internet de FranceAgriMer :

[http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Comites/Truffes/2017/Comite-truffes-de-FranceAgriMer-du-10-mai-2017/\(filiere\)/2](http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Comites/Truffes/2017/Comite-truffes-de-FranceAgriMer-du-10-mai-2017/(filiere)/2)

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr
